



COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE SAINTONGE

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 3 : accepter et signer les conventions de stage, les conventions de bénévolat et les conventions de formation professionnelle).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer une convention relative à la mise en œuvre d'une période de mise en situation en milieu professionnel avec :

- la Mission locale Haute-Gironde de Blaye et monsieur REINARD Julien du 1^{er} au 14 août 2022 au Pôle nature de Vitrezay,
- PROMETHEE 17 - CAP EMPLOI de La Rochelle et madame THIBAULT Manon du 23 août au 4 septembre 2022.

Fait à Jonzac,

Le **28 JUIL. 2022**

Le Président
Claude BELOT

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président empêché,
le Vice-Président,
M. Jean-Michel RAPITEAU